

*République Française
Département du TARN*

CTE DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

**Délibération relative à Demande de subvention de l'association « Camin Castres Montagne »
au titre du dispositif d'aide aux associations**

Séance du 10 juin 2026
Délibération n°DBC_2026_023

Nombre de conseillers

En exercice : 20

Présents : 19

Absents :

- dont suppléés : 0
- dont représentés : 1

Votants : 20

- dont « pour » : 20
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Le 10 juin 2026 à 09 heures 30, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, convoqué le 04 juin 2026, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUSQUET à FRAISSE SUR AGOUT.

Présents : Max ALLIES, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Marie-Hélène BONNET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Pascal COUSTURIER, Pierre ESCANDE, Michel FARENC, Jacqueline GRANIER, Francis REMIOT, Jim RONEZ, Daniel VIDAL, Vincent VIDAL, Laurence VIGNAU, Guy VILLNEUVE

Représentés : Marie CASARES représentée par Daniel VIDAL

Secrétaire de séance : André CABROL

Objet : **Demande de subvention de l'association « Camin Castres Montagne » au titre du dispositif d'aide aux associations**

Vu la délibération du Bureau Communautaire du 22 septembre 2025 n°DBC_2025_069 approuvant le règlement d'aide aux associations,

L'association « Camin Castres Montagne » sollicite une participation financière de la Communauté de Communes pour la 2^{ème} édition du FESTI'RAIL 81 les 12 et 13 septembre 2026. Au programme diverses animations, sportives, culturelles, de détente, et gourmandes, se déroulant sur les 14 communes de l'ancienne ligne du Petit Train. Le programme s'appuiera sur la mobilisation d'associations locales qui proposeront randonnées, conférences, concours de pétanque, projections, expositions, spectacles, circuits VTT, récitals, L'objectif sera aussi de renouveler l'intérêt et la place de ce patrimoine en mettant en avant le projet d'une voie douce.

Date de transmission de l'acte: 12/06/2026
Date de reception de l'AR: 12/06/2026
081-200066553-DBC_2026_023-DE
A G E D I

L'ensemble de ces événements répondront à un objectif général, de raconter, de présenter, de faire découvrir ou raviver les traces concrètes ou immatérielles avec l'histoire et les lieux du Petit Train.

Les communes de Viane, Gijounet, Lacaune, Moulin-Mage et Murat-sur-Vèbre seront directement concernées par des animations qui se dérouleront sur leur territoire.

Le budget prévisionnel du projet s'établit à 14 750 €. L'association sollicite la Communauté de Communes à hauteur de 2 000 €, soit 14 % du coût du projet.

Il est proposé aux membres du bureau communautaire d'attribuer une subvention de 2000€, à l'association « Camin Castres Montagne ».

Entendu le rapport du Président,

Le Bureau communautaire,

DECIDE
A l'unanimité

- d'attribuer une subvention de 2 000 €, à l'association « Camin Castres Montagne »,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette opération.

Pour copie certifiée conforme

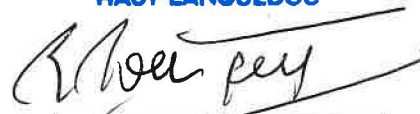
Le Secrétaire de séance – André CABROL



Le Président – Robert BOUSQUET



HAUT-LANGUEDOC



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le **12/06/2026**
et publié ou notifié
le **12/06/2026**

Date de transmission de l'acte: 12/06/2026

Date de reception de l'AR: 12/06/2026

081-200066553-DBC_2026_023-DE

A G E D I